



Complémentaire Santé Solidaris *Personnes Non-Voyantes*

[des solutions] spécifiques

Notice
en braille



*Une solution adaptée
pour les enfants et les adultes
en situation de handicap*





Personnes Non-Voyantes

Une

La complémentaire Santé

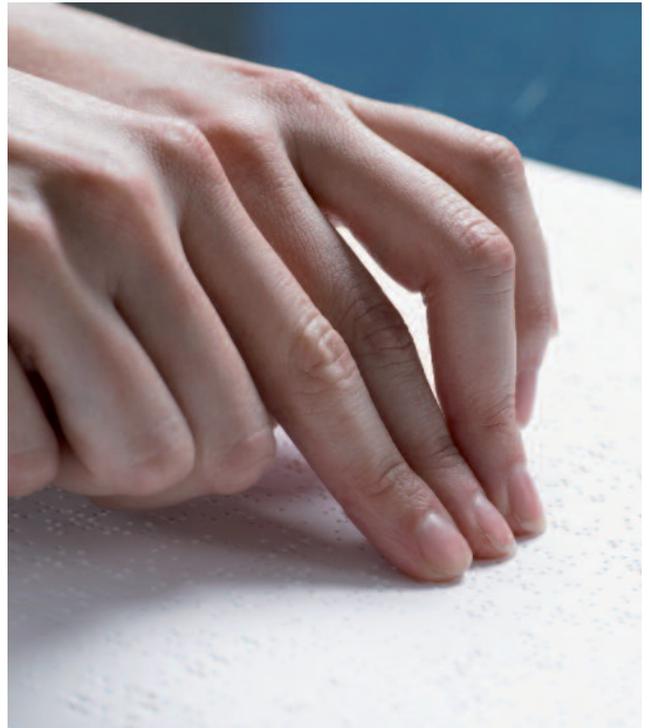
qui couvre l'ensemble des frais de santé courants

et

qui répond aux besoins spécifiques des personnes non-voyantes

Les +

- + Aucun questionnaire médical
- + Tiers Payant, pas d'avance de frais
- + Envoi des décomptes en braille



DES PRESTATIONS ADAPTEES AU HANDICAP

- Jusqu'à 150 € par année d'adhésion de forfait pour l'achat de lunettes noires,
- Un forfait pour des aides techniques inscrites à la LPPR* de 300 € par année d'adhésion (les terminaux braille, les matériels à reconnaissance vocale, les machines à écrire électriques pour le braille, les cannes blanches pliantes, tactiles...).

UN SERVICE D'ASSISTANCE INDISPENSABLE

Disponible
24h/24
et 7j/7

- **Garde d'enfant** de moins de 15 ans à domicile et **prise en charge du transport** des enfants à l'école en cas d'hospitalisation, ou d'immobilisation à domicile,
- **Gardiennage des animaux familiers (ou du chien d'assistance),**
- **Aide à domicile** pendant la convalescence à domicile.

UNE PROTECTION JURIDIQUE SPÉCIALISÉE

- Informations juridiques,
- Prise en charge des **frais de justice jusqu'à 16 000 € par an et par litige.**

*LPPR : Liste de Produits et Prestations Remboursables



Elise, 37 ans, Nice

« Du fait de mon handicap, j'ai choisi des remboursements performants pour des appareils spécialisés afin de financer une machine électrique pour le braille. J'ai choisi la complémentaire santé Solidaris. Je sais que je serai bien couverte. »

complémentaire santé pour les personnes Non-Voyantes

DES GARANTIES SPÉCIFIQUES

Prestations en pourcentage de la base de remboursements de la Sécurité sociale sous déduction des remboursements du Régime Obligatoire (Ro), dans la limite des frais réellement engagés.

3 niveaux de garanties au choix

	Confort	Super Confort	Excellence
HOSPITALISATION			
Frais de séjour	100 %	150 %	250 %
Honoraires (médecins et chirurgiens)	100 %	150 %	250 %
Hospitalisation à domicile	100 %	150 %	250 %
Chambre particulière en médecine et en chirurgie	25 €/jour	30 €/jour	40 €/jour
Frais d'accompagnement d'une personne handicapée hospitalisée en médecine et en chirurgie	25 €/jour	30 €/jour	35 €/jour
FRAIS MÉDICAUX			
Consultations et visites des généralistes, spécialistes & neuropsychiatres en parcours de soins ⁽¹⁾	100 %	150 %	200 %
Actes de spécialistes	100 %	150 %	200 %
Radiologie	100 %	100 %	100 %
Analyses médicales	100 %	100 %	100 %
Auxiliaires médicaux (masseurs, kinésithérapeutes, infirmiers,...) pris en charge par le Ro	100 %	100 %	100 %
Auxiliaires médicaux non pris en charge par le Ro :			
- Ergothérapie /psychomotricité non prises en charge par le Ro	300 €/an	400 €/an	500 €/an
Autres (ostéopathes...)	75 €/an	100 €/an	150 €/an
PHARMACIE			
Produits pharmaceutiques pris en charge par le Ro	100 %	100 %	100 %
Pharmacie non prise en charge par le Ro sur prescription médicale et facture détaillée (ex : vaccins, aide au sevrage tabagique, produits d'hygiène bucco dentaire, ...)	50 €/an	75 €/an	100 €/an
TRANSPORT			
Transport (ambulance, taxi,...) pris en charge par le Ro	100 %	100 %	100 %
Transport (ambulance, taxi,...) non pris en charge par le Ro	100 €/an	125 €/an	150 €/an
APPAREILLAGE			
Appareillage	100 %	150 %	200 %
Forfait aides techniques inscrites à la LPPR⁽²⁾ (aide technique pour non-voyant)	200 €/an	250 €/an	300 €/an
Forfait lunettes noires	50 €/an	100 €/an	150 €/an
Prothèses auditives prises en charge par le Ro	150 %	200 %	250 %
DENTAIRE			
Consultations, soins et radiographies dentaires	100 %	125 %	150 %
Prothèses dentaires - Orthodontie prises en charge par le Ro	200 %	250 %	300 %
Prothèses dentaires - Parodontologie - Orthodontie non prises en charge par le Ro	150 €/an	200 €/an	250 €/an
Implants dentaires	150 €/an	175 €/an	200 €/an
MATERNITÉ			
Honoraires, frais de séjour	100 %	150 %	250 %
Forfait naissance ou adoption	100 €	200 €	300 €
Chambre particulière en maternité	25 €/jour	30 €/jour	40 €/jour
CURES THERMALES			
Dépenses prises en charge par le Ro	100 %	100 % + 50 €	100 % + 100 €
ASSISTANCE ET PROTECTION JURIDIQUE			
	Oui	Oui	Oui

(1) Votre contrat est responsable : vos garanties et niveaux de remboursement seront automatiquement adaptés en fonction des évolutions législatives et réglementaires régissant les "contrats responsables". De même votre contrat ne prendra jamais en charge :

- la participation forfaitaire légale ou franchises médicales qui reste à la charge des assurés sociaux,
- la diminution du remboursement de la Sécurité sociale et les dépassements d'honoraires consécutifs au non respect du parcours de soins coordonné ou au refus par l'assuré social d'autoriser le professionnel de santé d'accéder à son dossier médical personnel (DMP).

Les actes de prévention définis par l'arrêté du 8 juin 2006 sont au moins remboursés au ticket modérateur.

- Les forfaits et plafonds de garanties figurant dans ce tableau ne sont valables qu'une fois par bénéficiaire et par année d'adhésion en cours. Ils ne peuvent donc pas être reportés d'une année sur l'autre.

(2) LPPR : Liste des Produits et Prestations Remboursables.

APRIL Assurances à vos côtés

Spécialiste de l'assurance de personnes, APRIL Assurances conçoit des solutions d'assurances santé et prévoyance simples et innovantes pour les particuliers, les dirigeants d'entreprises et les travailleurs indépendants. Elle propose également une gamme complète de contrats d'assurance de prêt. Depuis sa création, APRIL Assurances s'engage à apporter une satisfaction optimale à ses assurés par des contrats clairs, lisibles, assortis de nombreux services et d'une qualité de gestion hors normes en 24 heures.



Santé, Prévoyance, Assurance de Prêt
particuliers et professionnels

Tél. **09 74 50 20 20**
(appel non surtaxé)

www.april.fr

[Notre engagement, votre satisfaction]



- Vous apporter la qualité au prix juste
- Vous garantir un traitement en 24h
- Vous simplifier l'assurance
- Vous protéger surtout en cas de difficulté
- Vous faire profiter de services en ligne sur april.fr
- Vous satisfaire



Une société certifiée ISO 9001(1) version 2000

Retrouvez le détail des engagements d'APRIL Assurances sur www.april.fr

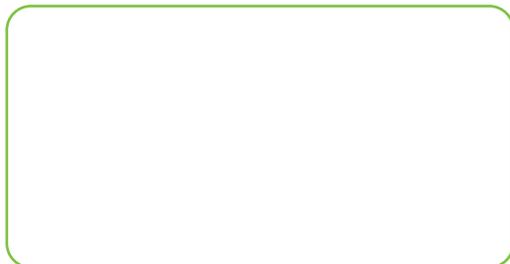
APRIL GROUP, changer l'image de l'assurance

APRIL GROUP propose des gammes de solutions complètes et diversifiées pour répondre aux besoins des particuliers, des professionnels et des entreprises, dans tous les domaines de l'assurance.

A sa création en 1988, APRIL GROUP a pris l'engagement de changer l'image de l'assurance en plaçant le client au cœur de son organisation.

Aujourd'hui, ce sont plus de **3 millions d'assurés** qui confient chaque jour la protection de leur famille et de leurs biens, de leurs salariés, de leurs entreprises aux **3 500 collaborateurs et 70 sociétés du groupe**.

Pour en savoir plus
contactez votre assureur-conseil



APRIL ASSURANCES UNE SOCIÉTÉ APRIL GROUP

Siège social,
Immeuble Aprilium
114 boulevard Marius Vivier Merle
69439 LYON Cedex 03
Fax 04 78 53 65 18 - Internet www.april.fr

S.A. au capital de 500 000 € - RCS Lyon 428 702 419 - Intermédiaire en assurances - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 002 609 (www.orias.fr)
Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles - 61 rue Taitbout - 75436 Paris cedex 09.
Produit conçu et distribué par April Assurances, géré par Aglae Gestion et assuré par Axeria Prévoyance.

